



La **formation Assistant.e maternel.le** de l'ADRAR vous permet de devenir un/une professionnel.le agréé.e de la petite enfance. Exercez à domicile ou au sein du domicile des parents grâce à cette certification du domaine de la [santé et du social](#) acquise dans notre [centre de formation](#).

ASSISTANT.E MATERNEL.LE/GARDE D'ENFANTS : CONDITIONS D'EXERCICE DU MÉTIER

Sous réserve d'obtenir l'agrément du conseil départemental, les titulaires de cette certification peuvent exercer l'activité d'assistant(e) maternel(le).

L'assistant.e maternel.le/garde d'enfants prend en charge des enfants de la naissance à l'adolescence, dans le cadre d'une relation contractuelle avec les parents. Cette activité se déroule au domicile des parents pour l'emploi de garde d'enfants, et au domicile du salarié pour l'emploi d'assistant.e maternel.le.

Les missions de l'assistant.e maternel.le

L'assistant.e maternel.le/garde d'enfants délimite et sécurise les locaux et espaces réservés aux enfants de façon à respecter les règles et les espaces dédiés à leurs activités et à leur repos. Il.elle a construit son activité multi employeur afin de prendre en charge plusieurs activités et installe le suivi de cette activité. Il.elle accompagne un ou plusieurs enfants dans les actes de la vie quotidienne, prend en compte les attentes des familles et la singularité de chaque enfant; au préalable, il (elle) a préparé son intervention et organisé le développement de chacun; enfin, il (elle) conclut son intervention avec les parents.

L'assistant.e maternel.le/garde d'enfants aménage et sécurise le logement et les espaces de vie et de jeux, en fonction d'une évaluation des risques.

L'**assistante maternelle en formation continue** prépare son intervention, accueille ou se présente aux familles, prend en charge chaque enfant.

ORGANISATION DE LA FORMATION D'ASSISTANCE MATERNELLE

La **formation d'assistance maternelle/garde d'enfants** s'organise ainsi :

- Lieux de formation : Toulouse, Montpellier, Perpignan, Carcassonne.
- Effectif : De 10 à 20 personnes
- La formation d'Assistante Maternelle/Garde d'enfants a une durée modulable de 453 à 614 heures.
- **Durée de la formation Assistant Maternel** en stage : 105 à 140 heures
- Adaptable en fonction du niveau initial et des compétences de la personne
- Modalités : mixte (présentiel + distanciel)
- Délai d'accès à la formation : 1 à 6 mois

ADRAR Formation propose une **formation d'assistante maternelle agréée**.

PROFILS & PRÉREQUIS DE L'ASSISTANT.E MATERNEL.LE EN FORMATION

L'**assistante maternelle en formation** doit avoir :

- 18 ans minimum
- Un projet professionnel validé auprès du public (enfants de moins de 3 ans)
- Une expression et compréhension correcte
- Le sens du relationnel
- Une attitude comportementale adaptée au secteur : assiduité, ponctualité, discrétion

Une phase de positionnement en amont de la formation est prévue pour adapter la formation aux acquis du stagiaire.

SUITE DE PARCOURS & DÉBOUCHÉS

Types d'emplois :

- *Assistant.e maternel.le*
- Garde d'enfants

Le TP Assistant.e maternel.le/Garde d'enfants offre également la possibilité de poursuivre ses études :

- *Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture*

VALIDATION & CERTIFICATION

- Libellé de la certification : titre à finalité professionnelle Assistant maternel / Garde d'enfants.
- Niveau : Titre professionnel de niveau 3
- Code RNCP/RS : 37795
- Nom du certificateur : IPERIA
- Date d'enregistrement de la certification : 19-07-2023

PRIX & MODES DE FINANCEMENT DE LA FORMATION D'ASSISTANTE MATERNELLE

Le financement **de la formation d'assistante maternelle/garde d'enfants** peut se faire grâce au :

- Financement Région ou France Travail
- Éligible au CPF : 249246
- Éligible à la VAE
- Contrat de professionnalisation
- Pro-A
- Apprentissage
- Plan de développement des compétences
- Le **prix de la formation d'assistante maternelle** se situe entre 4600€ et 9000€.

OBJECTIFS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE

Le titre IPERIA (**formation Assistant.e maternel.le/** Garde d'enfants) permet aux assistants maternels d'acquérir les compétences spécifiques à l'accueil des enfants de 0 à 18 ans et de les garantir auprès des (futurs) parents employeurs. L'apprenant sera capable :

- De gérer son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- Prévenir les risques professionnels liés à son activité et assurer la sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- Réaliser l'entretien du cadre de vie et du linge de l'enfant en favorisant des pratiques écoresponsables
- Proposer un accueil et un accompagnement personnalisé de l'enfant afin de favoriser son bien-être, son développement et son épanouissement
- Accompagner l'enfant aux actes quotidiens
- Réaliser des activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
- Organiser et réaliser les repas de l'enfant

82% de réussite à la certification

90% de stagiaires satisfaits

CONTENU DE LA FORMATION D'ASSISTANT.E MATERNEL.LE/GARDE D'ENFANTS

Le **programme de la formation d'assistant.e maternel.le/garde** d'enfants est composé de 7 blocs de compétences :

- BC01.02 : Gestion de son activité professionnelle auprès de particuliers employeurs
- BC02.02 : Prévention et sécurité de son activité professionnelle au domicile du particulier employeur
- BC03.02 : Entretien du domicile et du linge : Pratiques écoresponsables
- BLOC 04.02 Projet d'accueil et accompagnement personnalisé de l'enfant
- BLOC 05.02 Accompagnement aux actes quotidiens de l'enfant
- BLOC 06.02 Activités d'éveil et de socialisation contribuant au développement de l'enfant
- BLOC 07.02 Repas de l'enfant

MÉTHODES & SUIVI PÉDAGOGIQUE

Le parcours de la **formation pour adulte d'assistante maternelle/garde** d'enfants est basé sur des méthodes pédagogiques centrées sur l'individualisation.

Nous faisons le choix d'une stratégie pédagogique ayant pour objectif :

- D'individualiser les parcours en proposant à chaque personne un parcours personnalisé
 - Développer l'autonomie en rendant nos stagiaires acteurs de leurs apprentissages,
 - Développer attitudes, méthodes et rigueur professionnelles.
- Un formateur référent est attribué pour chaque stagiaire afin d'assurer un suivi individualisé.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Une évaluation préformatrice est réalisée en amont du parcours. Elle permet l'évaluation des besoins, la vérification des prérequis et l'individualisation de la **formation de garde d'enfants**.

Les apprentissages sont mesurés tout au long du parcours de formation et donnent lieu à la rédaction d'un dossier d'analyses de pratiques à présenter au jury final.

La validation des blocs de compétences passent par des QCM, études de cas et mises en situation pratiques.

L'évaluation de la satisfaction est réalisée en milieu et en fin de parcours.

MOYENS PÉDAGOGIQUES & TECHNIQUES

La **formation continue d'assistante maternelle/garde** d'enfants se déroule dans nos locaux composés de salles de cours, salles informatiques, appartement pédagogique comprenant des postes de cuisine, une salle de bain et toilettes, un espace petite enfance (change, baignoire, sommeil).

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Le Coordonat.eur.ice de la filière : il prend en charge le recrutement des stagiaires, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours.

Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

Le format.eur.ice référent du dispositif : il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la **formation pour devenir assistante maternelle/garde** d'enfants.

Les format.eurs.rices techniques : ils sont experts dans leur domaine d'intervention. Ils possèdent tous une expérience de plus de 5 ans dans le métier et sont formés à la pédagogie pour adultes.

Le référent.e handicap : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), matérielles et pédagogiques (aides humaines, supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

Accessibilité de nos formations : <https://www.adrar-formation.com/accessibilite-des-formations/>

LOCAUX

Votre **organisme de formation d'Assistant.e Maternel.le** l'ADRAR vous accueille dans ses locaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h45 à 17h15.

Un accueil téléphonique est assuré sur la même amplitude horaire. Les locaux, desservis par les transports en commun, sont entièrement accessibles aux personnes en situation de handicap. Les étudiants de la formation Assistante Maternelle/Garde d'enfants pourront profiter de locaux équipés d'une zone de détente avec distributeurs.

Fiche mise à jour le : 04/04/2025

Contact Toulouse / Ramonville

adrarinfo@adrar-formation.com - 05 32 09 51 33

Contact Montpellier

montpellierinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Carcassonne

carcassonneinfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96

Contact Perpignan

perpignaninfo@adrar-formation.com - 04 48 22 14 96